

FORMATION « CERAMISTE »

LIVRET DU CANDIDAT

LA FORMATION : PRESENTATION ET INFORMATIONS GENERALES

- Objectifs
- Organisation, contenu et pédagogie
- Le suivi et l'accompagnement des stagiaires rencontrant des difficultés
- La certification

DETAIL DU PROGRAMME PAR MATIERE

LISTE DES INTERVENANTS DE LA FORMATION

LE ROLE DU TUTEUR

- Témoignage de stagiaire
- Description de la mission du Tuteur
- Chercher et trouver son Tuteur

ANNEXE :

- L'information collective à la Maison de la Céramique :
- Votre candidature
- Durée de la formation
- Les publics
- **Pré-requis**
- Financement de la formation
- Prise en charge individuelle
- Autres précisions

« CERAMISTE » : UNE FORMATION ET UNE CERTIFICATION de niveau 4, (BAC)

➤ Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire maîtrise un ensemble de savoirs faire lui permettant l'exercice autonome de sa profession dans les phases de conception et de réalisation de ses pièces. Il dispose des outils nécessaires pour gérer son entreprise et commercialiser efficacement ses produits, afin de maintenir durablement son activité professionnelle.

Il installe son atelier ou reprend un atelier existant, exploite une créativité productive, des outils pour gérer son entreprise et commercialiser efficacement ses produits, afin de maintenir durablement son activité professionnelle.

➤ Organisation, contenu et pédagogie

La formation de « Céramiste » se déroule sur 1918h, dans une alternance de 4 à 14 semaines de séquences collectives à la Maison de la Céramique et de séquences individuelles, en atelier d'accueil chez des céramistes professionnels en France et à l'étranger, et chez le Tuteur.

L'enchaînement des séquences vise à permettre l'acquisition et la maîtrise progressive de compétences, de savoirs associés et de savoirs faire.

En collectif comme en individuel le stagiaire suit le programme déterminé par le référentiel de formation.

La formation est centrée autour du projet individuel de chaque stagiaire selon trois axes :

- L'approfondissement de son projet de production par l'ensemble du dispositif : enseignements reçus en modules individuels et collectifs, le suivi par son Tuteur, l'accompagnement de la Responsable de formation.
- L'élargissement de son prisme de création personnelle par l'acquisition, le perfectionnement et la maîtrise de connaissances professionnelles touchant aux domaines de la technique, de la technologie, de la pratique et de l'artistique.
- La viabilité de son projet professionnel par l'acquisition de connaissances approfondies en gestion et commercialisation qui consolident son projet d'installation en s'appuyant également sur la création d'un réseau ancré dans le milieu professionnel.

Les séquences individuelles

Elles visent l'acquisition de pratiques et de techniques approfondies et développées spécifiquement par un artisan. Elles doivent être transposables au projet de production du stagiaire. Elles se déroulent dans les ateliers sélectionnés dans notre réseau professionnel. Ce cursus de formation en atelier est co-construit par le stagiaire et le céramiste accueillant, la Maison de la Céramique et le Tuteur. Leur durée est généralement de 2 à 15 jours, voire 3 semaines.

Les séquences individuelles sont aussi les lieux de création du réseau professionnel du stagiaire. Elles participent directement à la pérennisation de son installation.

Les céramistes professionnels transmettent leur expertise technique liée au projet de production du stagiaire.

La gestion et la commercialisation sont également abordées à travers des enquêtes menées par le stagiaire dans les ateliers d'accueil et la participation à l'activité du chef d'entreprise.

Les séquences individuelles peuvent comporter des thèmes transversaux à la céramique mais doivent être complémentaires au projet du stagiaire (coulage du bronze, dessin, textile, peinture...).

Ces stages ne sont pas des séjours en entreprise ayant pour objectif une participation à la production de l'entreprise mais bien un stage d'acquisition de savoir-faire, en lien avec le projet de travail du stagiaire.

L'expertise singulière de chaque professionnel permet à la fois un élargissement et un approfondissement des apprentissages du stagiaire et lui permettent l'acquisition de pratiques spécifiques développées par un artisan au sein de son atelier. Cependant, elles sont transposables au projet de production du stagiaire.

Cet apprentissage individualisé ne peut, pour ces raisons, être dispensées à la Maison de la Céramique.

- Pour une personne en situation de handicap : une bonne intégration sera garantie par une présentation de l'ensemble de ses besoins à l'entreprise, une durée de stage adaptée et un suivi soutenu durant la période.

Trame des enseignements

Techniques et technologies céramique - théories et pratiques : façonnage, traitement de surface, cuissons, observation de l'ergonomie de l'atelier, gestion et commercialisation appliquées.

Méthodologie de projet : conception et fabrication de la gamme de produit du stagiaire

Collectes de données pour le mémoire : travaux d'enquêtes....

Les séquences collectives

Elles s'inscrivent sur des périodes comprises entre 3 et 14 semaines. Elles se déroulent à la Maison de la Céramique.

Des intervenants spécialisés, professionnels en activité, enseignent leurs disciplines. Les matières sont organisées en modules de 7h à 250h dont les contenus et les méthodes pédagogiques sont définis par les objectifs et le référentiel associé.

Des périodes de synthèse et application des acquis s'insèrent entre les séquences pour permettre l'assimilation des contenus et l'édification puis la mise en œuvre du projet du stagiaire.

Un temps de recherche est prévu en fin de formation pendant lequel le stagiaire finalise, par l'application des acquis, l'élaboration de son produit et de sa gamme ainsi que sa stratégie commerciale, le choix d'un statut fiscal et social en adéquation avec son projet d'activité et sa production. L'ensemble de ses recherches sont formalisées dans un mémoire.

Les contenus fondamentaux concernent la théorie et la pratique liées au métier et sont évolutifs : durant les 6 premiers mois, les méthodes pédagogiques utilisées (cours magistral, démonstration,

découverte et maïeutique) favorisent la création du groupe et l'homogénéisation des niveaux de connaissances.

En deuxième partie de formation se trouvent les modules dont les contenus amènent à un approfondissement des connaissances en s'adaptant aux projets individuels du stagiaire (recherches d'émaux, méthodologies de création adaptées au projet...).

La pédagogie adopte naturellement des méthodes maïeutiques et expérientielles.

Ces modules nécessitent un socle de connaissances conséquent, acquis à ce moment de l'année.

Trame des enseignements

- Techniques et technologies céramique - théories et pratiques :
 - Façonnage - dont façonnage par imprimante 3 D céramique,
 - Traitement de surface, cuissons, géologie,
 - Histoire de la céramique,
 - Gestion et commercialisation...
- Méthodologie de projet - théories et pratiques :
 - Design, suivi de projet, méthodologie de création et techniques céramiques...
- Conception et fabrication de la gamme de produit:
 - Des périodes de synthèse et d'application des acquis s'insèrent entre les séquences pour permettre l'assimilation des contenus et l'édification du projet
 - En fin de formation, un temps est dédié à la mise en œuvre du projet. Il permet une recherche et la mise au point des pièces qu'il présentera au jury de certification.

Epreuves de certification

Au début du dernier trimestre, lorsque les modules d'enseignement sont terminés, l'épreuve de ponctuelle est la première évaluation certificative. Au terme de la formation, les stagiaires candidatent, avec un mémoire, une présentation de pièces et une soutenance devant un jury formé de professionnels, au titre de « Céramiste », de niveau 5 (BAC+2).

Détail des matières enseignées durant les modules collectifs

Création:

Méthodologies de la création et techniques céramiques, design, volume terre, dessin

Façonnage :

Tournage, modelage plâtre, CAO-imprimante 3D céramique

Traitement de surface :

Technologie céramique, géologie, cuissons

Décor, calligraphie

Conception et fabrication de la gamme de produit

Techniques et pratiques annexes :

Scénographie, photo, céramique architecture, work shop

Théorie :

Gestion, commercialisation

Histoire de l'art et critique esthétique de la céramique

Numérique, développement durable

En regard des pré requis et des objectifs de la formation, celle-ci n'est pas modulable : le stagiaire doit suivre le cycle complet de formation. Le cursus fortement individualisé favorise les apprentissages spécifiques nécessaires au développement du projet du stagiaire.

Individualisation des parcours

Les séquences individuelles sont les lieux d'individualisation du parcours : la co-construction de son cursus, opérée avec l'atelier « d'accueil », la Maison de la Céramique et le Tuteur, préalablement son entrée en stage et en accord avec le responsable de l'atelier lui permet de réfléchir et d'évaluer ses besoins de formation, en lien avec son projet de travail.

Une veille est assurée par les parties pour que le contenu soit en rapport avec les compétences et les moyens dont dispose l'atelier.

Le suivi et l'accompagnement des stagiaires durant la formation

Le Tuteur, céramiste professionnel, assure soutien, conseil et suivi de formation à l'intérieur du milieu professionnel. Il assure un lien entre la Maison de la Céramique.

Ce dispositif d'accompagnement est un principe singulier à la formation de la Maison de la Céramique et se déploie durant les séjours du stagiaire chez son Tuteur, lors des journées de rencontres et tout au long de l'année, par des entretiens réguliers, à distance.

La Responsable de la formation est présente au côté du stagiaire pour un suivi individualisé du parcours de formation et un suivi du groupe stagiaire.

La Chef d'atelier assure une assistance et un suivi technique, adaptés à chacun et aux pièces à réaliser. Par-là, le stagiaire développe son expertise des matériaux, des processus céramiques et de leurs spécificités. Il est ainsi, en fin de formation, capable de choisir les matériaux adaptés à son projet et à ses réalisations, pour travailler en autonomie.

Des entretiens individuels sous forme de rendez-vous réguliers ont lieu avec la Responsable de formation et/ou le Tuteur. Le stagiaire y fait le bilan de ses acquis, de l'avancée de son projet personnel et du déroulement général de sa formation. Ces entretiens soutiennent le stagiaire dans ses évolutions qui peuvent être profondes et déstabilisantes et les problèmes rencontrés, qui peuvent être de tous ordres, sont partagés et souvent résolus.

Par la prise de recul que génère cet accompagnement, l'évolution qui en résulte prévient les risques d'abandon de formation.

Le suivi et l'accompagnement des stagiaires rencontrant des difficultés :

Les stagiaires rencontrant des difficultés personnelles (d'hébergement, de conflits entre stagiaires, de remise en question personnelle profonde, de remise en question du projet durant le parcours de formation...) sont accompagnés par la Responsable de la formation lors d'entretiens individuels prévus au programme de la formation, ou lors d'entretiens demandés par les stagiaires eux-mêmes.

Les stagiaires rencontrant des difficultés dans l'organisation de leur formation (recherches d'ateliers d'accueil, problème pouvant survenir durant un séjour, évolution du projet...), sont reçus en entretiens

individuels prévus au programme de la formation avec le Maître de stage et/ou la Responsable de la formation.

Le Maître de stage et la Responsable de la formation sont en lien afin de se tenir informés de l'évolution du stagiaire et donc des éventuels problèmes, tout au long de la formation.

Les stagiaires rencontrant des difficultés techniques (commandes de terre, préparation des interventions, journées de travaux pratiques, réalisation des pièces...) sont accompagnés par la Chef d'atelier, durant les temps de pratique d'atelier à la Maison de la Céramique et durant certaines interventions qui le nécessitent.

- **Pour les personnes en situation de handicap :**

Des aménagements multiples (postes de travail, matériel, méthodes pédagogiques, stages, jury, etc....) peuvent être faits pour organiser au mieux le parcours de formation.

La demande doit être formulée auprès de la référente H+, lors d'entretiens préalables à l'entrée en formation afin d'anticiper et de pouvoir définir ensemble les conditions de formation les plus adaptées aux besoins spécifiques et en étudier la faisabilité avec les personnes ressources pour mobiliser les aides nécessaires.

- **Voir coordonnées de la Référente H+** au chapitre « les publics »).

Méthodes pédagogiques :

Des pratiques adaptées au public et à la nature de la formation

La formation s'exerçant dans les domaines des disciplines artistiques, les méthodes proposées sont adaptées car elles visent à développer des capacités d'analyse, à optimiser des démarches créatives argumentées.

Le choix des méthodes pédagogiques est fait par le formateur et peut varier selon le moment de la formation. Les méthodes majoritairement choisies sont :

- La méthode magistrale accompagnée de TP : le formateur dispense ses cours au stagiaire sous forme d'exposés qui s'articulent avec des TP permettant un travail cognitif qui s'apparente à ce moment-là, à la méthode active.
- La méthode démonstrative : le formateur montre, fait faire et fait reformuler le stagiaire qui acquiert un savoir-faire par imitation.
- La méthode maïeutique : à l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet à au stagiaire de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens à des éléments épars. Le stagiaire est incité à formuler de qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il se représente.
- La méthode expérientielle : le savoir est acquis dans et par l'action dans un projet réel. Le formateur incite à la formalisation du savoir-faire par le stagiaire qui est le producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres.

➤ La certification

Liste des activités visées par le titre

Conception et fabrication d'objets en céramique, développement commercial et gestion de l'entreprise

Le niveau 4

Le domaine d'activité Code NSF : 224 Matériaux de construction, verre, céramique

Les évaluations, en résumé

Elles portent sur l'ensemble des acquis faits tout au long de l'année, dans les 3 blocs de compétences, inscrits au référentiel :

BLOC 1: RECHERCHE / CONCEPTION / FABRICATION D'OBJETS EN CÉRAMIQUE

BLOC 2 : GESTION D'UN ATELIER CÉRAMIQUE

BLOC 3 : COMMERCIALISATION D'UNE PRODUCTION CÉRAMIQUE ET COMMUNICATION

Une partie de l'évaluation certificative est faite lors de l'épreuve ponctuelle, par les intervenants en méthodologies de la création, façonnage, traitement de surface.

Il en est de même pour la gestion et la commercialisation.

L'autre partie de l'évaluation est faite en fin d'année, par le Jury de certification, sur la base :

- Du mémoire,
- Des pièces présentées
- De la soutenance

La composition des jurys

Contrôle continu

Les intervenants en méthodologie de la création, façonnage et traitement de surface

Fin de session

Le Jury est formé de 7 membres dont 4 professionnels extérieurs à la structure

Président du jury : 1 représentant de la Régie de la Maison de la Céramique

Membres : 5 professionnels

1 représentant Chambre de Métiers

- Pour les personnes en situation de handicap : un aménagement de l'épreuve de certification pourra être envisagée, si nécessaire. Voir les précisions au chapitre « suivi et l'accompagnement des stagiaires rencontrant des difficultés »

Délivrance de la certification:

Les évaluations sont basées sur un nombre de points répartis dans les 3 blocs de la certification. Pour obtenir le titre de « Céramiste » dans son intégralité, le candidat doit obtenir la moyenne dans chacun des 3. Cette moyenne est calculée suivant les barèmes des évaluations certificatives : contrôle continu et jury.

BLOC 1: RECHERCHE / CONCEPTION / FABRICATION D'OBJETS EN CÉRAMIQUE	BLOC 2 : GESTION D'UN ATELIER CÉRAMIQUE	BLOC 3 : COMMERCIALISATION D'UNE PRODUCTION CÉRAMIQUE ET COMMUNICATION
210/420	20/40	20/40

Ce qui signifie que le stagiaire peut obtenir la validation partielle de son titre en obtenant la moyenne dans un ou deux des trois blocs.

Dans ce cas, il pourra représenter le(s) bloc(s) à valider.

La validité est acquise définitivement, à la date du Jury.

Le titre est accessible par la voie de la Validation des Acquis de L'Expérience

DETAIL DU PROGRAMME PAR MATIERE

CONTENUS PEDAGOGIQUES ET OBJECTIFS			Nbr d'heures
MODULES COLLECTIFS	Méthodologie de la création/ techniques céramiques	Méthodologies de la création, en lien avec le matériau céramique	147
	Culture Artistique	Visites d'expositions en rapport avec les domaines de l'art et de l'artisanat	7
	Atelier	Recherches esthétique, pratique et éventuellement fonctionnelle pour un ensemble de pièces présentées au jury de fin d'année. Analyse critique des pièces en cours Synthèse des acquis, pratique du matériau, des cuissons et des émaux	196
	Volume Terre	Travail du matériau à la plaque, au colombin - Tournage déformé Volume et travail dans la masse Pièces de grandes dimensions.	35
	Calligraphie	Travail du geste et de son énergie à la naissance du trait Excellent complément de la décoration, du dessin et de la perception des volumes.	21
	Moulage Plâtre	Réalisation de moules en plâtre selon des techniques simples de fabrication afin de permettre la production de pièce. Conception de modèles - Fabrication et coulage de barbotine	49
	Tournage	Techniques de base et recherche de formes personnelles Adaptation de la technique de tournage selon le niveau de chacun	35
	Géologie	Etude théorique et sur le terrain de la formation des argiles et minéraux utilisés en céramique ainsi que leurs transformations physiques et chimiques en cours de cuisson (analyse thermique)	14

MODULES COLLECTIFS	Technologie Céramique	Etudes des matières premières composant les divers types d'émaux (basse et haute température) Calcul des formules d'émaux : pondérales, moléculaires Cuissons des essais en atmosphère oxydant et réductrice Conduite des différentes cuissons.	119
	Décoration	Conception d'un décor en fonction du support. Expérimentation de techniques : gravure, poinçonnage, réserves, engobage et décor (pinceau, poire...), oxydes, polissage.	42
	Cuisson bois	Conception de divers types de fours à bois, par les stagiaires et conduite de cuissons. Thermodynamique.	49
	Histoire et Culture Céramique	Histoire des formes et des décors, incluant les influences étrangères (chinoise en particulier) en remontant vers la haute époque. Culture de la céramique contemporaine.	21
	Céramique / Architecture	Connaissance des matériaux associés aux architectures de terre. Méthodologie d'un projet de construction d'une architecture en argile Histoire de l'architecture de terre.	14
	Dessin	Bases de dessin : perspective, prise de croquis dans différents contextes	16
	Design	Méthodologie de création appliquée à la réalisation d'un objet utilitaire répondant de manière précise aux contraintes liées aux demandes d'un commanditaire.	45
	Photo	Techniques de prise de vue d'une pièce pour la constitution de dossier en vue de la promotion commerciale et artistique du travail.	28
	Gestion	Comptabilité d'un atelier, commercialisation, étude des statuts d'installation.	31
	Commercialisation	Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information. Elaborer un diagnostic commercial dans le projet. Déterminer les moyens de commercialisation de sa production. Rédiger le cahier des charges d'un document commercial. Etude d'un espace d'exposition vente (stand sur salon et marché)	42
	work shop	Démonstration d'un savoir-faire particulier par un céramiste professionnel et pratique par les stagiaires. Application de la technique à une réalisation personnelle.	35

modules collectifs		ECC	Temps d'épreuve de contrôle continu	43	
		Prépa Expo/ Scénographie	Mise en espace de la production	28	
		Développement durable	Notions historiques et de sens de ce domaine	4	
		Culture numérique	Acquisition ou développement des compétences de base du B2I adultes	6	
suivi du stagiaire		Suivi de formation	Rencontres des Maîtres de Stage, jurys et bilan.	49	
		Suivi de projet	Travaux de recherches sur l'environnement commercial de l'oeuvre, présentations des projets et des travaux, en cours et finalisés,...	77	
modules individuels		Ateliers d'accueil	Acquisition et approfondissement en atelier chez les professionnels, des techniques et pratiques spécifiques au travail personnel et en lien avec projet du stagiaire. Gestion et commercialisation. Constitution du réseau professionnel.	455	
		Culture Professionnelle	Séminaires professionnels (La Borne, Bandol) : rencontres avec les professionnels de la céramique (céramistes, galeriste, expositions...), démonstrations et pratique de techniques	56	
	suivi du stagiaire		Suivi de formation	Suivi individuel, préparation et rédaction du mémoire. Séjour chez le maître de stage	180
			Suivi de projet	Entretiens individuels préparation à l'oral du jury	7
			Synthèse TP divers	Temps de travail dédié à une assimilation des acquis par des applications et des temps de recherches.	67
Total des heures de formation				1918	

Ce tableau est prévisionnel, les heures indiquées peuvent varier légèrement

LISTE DES INTERVENANTS DE LA FORMATION

Nos intervenants sont des professionnels reconnus pour leur expertise, dans leur domaine d'intervention

Méthodologies de la création et techniques céramiques : **Maria BOCH, Isabelle RENÉ, Héroïse BARIOL, Anne VERDIER**

Géologie: **Philippe BARTH**

Tournage: **Marie Laure LEVITAN**

Modelage/ Sculpture: **Armand TATEOSSIAN**, <http://www.armand-tateossian.com/>

Modelage plâtre: **Thierry BREUVART**

Email: **Xavier DUROSELLE**, <http://www.xduroselle.com/>

Calligraphie: **Michèle BILLAUD**, <http://michelle-billaud.fr/>

Décor: **Jérôme GALVIN**, <http://www.jeromegalvin.fr/>

Design: **Fabrice GIBILARO**, <http://www.f-gibilaro.com/>

Cuisson bois: **Jean Marie GIORGIO**, <https://www.carbassou.com/>

Photographie: **Rébecca PINOS**, céramiste et photographe, <http://rebeccapinos.fr/>

Gestion: **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme**

Commercialisation: **Alexandre DUPUIS**

Céramique architecturale: **Mathilde BEGUIN**, <http://www.terramata.fr/site/>

Histoire de la Céramique : **Florent LE MEN**

Culture Numérique : **Hugo MAUCHETIEN**, ingénieur informaticien

Développement Durable : **Delphine PETIT**

Suivi technique : **Hélène LATHOUMETIE**, <http://www.helenelathoumetie.com/>

Suivi de projet : **Adeline CONTRERAS**, <https://www.adelinecontreras.fr>

Dessin : **Martine CHIAPPARA**

Suivi de formation : **Le groupe des Tuteurs, Marion BOISJEOL**, Responsable de formation

LE ROLE DU TUTEUR

➤ **Témoignage de stagiaire :**

« Ayant rencontré, en début d'année, des problèmes avec mon premier Tuteur au point de devoir en changer, je me suis posé énormément de questions sur son rôle et ce que je pouvais en attendre.

Pour moi, le Tuteur doit nous aider :

- A faire le tri entre toutes les pistes de stages qui s'ouvrent à nous et à rationaliser notre recherche en fonction de nos besoins de formation après avoir discuté ensemble de notre projet.
- A prendre contact avec les autres professionnels pour faciliter notre recherche de stages. On a beaucoup plus de chances de recevoir une réponse positive si on se présente de la part d'un autre céramiste ou si celui-ci a tâté le terrain en amont de notre appel.
- A nous ouvrir à des travaux céramiques différents en faisant des propositions de stage auquel nous n'aurions pas pensé par nous-mêmes. Cette année [de formation] est aussi une année de découverte et de remise en question. Faire un passage dans un univers créatif loin du nôtre peut se révéler être porteur de bouleversements positifs.
- A prendre du recul sur notre parcours dans les ateliers d'accueil et à l'école toute l'année. En effet, les semaines s'enchaînant à toute allure, il est difficile de prendre le temps nécessaire pour faire un bilan, voir où nous en sommes dans notre création et redéfinir des objectifs en cours d'année. Avoir un avis et un regard extérieur sur notre parcours est une aide précieuse.
- A éviter le découragement en nous accompagnant dans nos démarches. »

Ce rôle implique, pour le Tuteur, d'être en lien avec la profession et la création actuelle et les réalités contemporaines du métier. Il nécessite des discussions approfondies entre le stagiaire et son Tuteur pour qu'ils fassent suffisamment connaissance et que les projets à développer sur l'année soient définis ou du moins éclaircis entre eux, au départ et que l'évolution fasse d'emblée partie du programme.

➤ Description de la mission du Tuteur

Le Tuteur joue un rôle important car il accompagne le stagiaire tout au long de sa formation et souvent même, après. Il est une personne ressource pour l'évolution de son projet professionnel dont il assure le suivi. Il introduit son stagiaire dans le monde des céramistes et facilite ses recherches d'atelier d'accueil.

La relation qui se construit entre le Tuteur et son stagiaire est une relation de confiance. Celle-ci est primordiale pour le bon déroulement de la formation. Le choix du Tuteur doit se faire sur la base d'une relation cordiale et librement consentie par les deux parties.

Son rôle :

L'accompagnement du stagiaire tout au long de l'année se définit ainsi:

- Il comprend et cerne le projet professionnel du stagiaire en début d'année et en accompagne l'évolution tout au long de la formation.
- Il cerne les besoins de son stagiaire en matière de formation.
- Il facilite la mise en contact du stagiaire avec les professionnels chez qui il pourra parfaire son apprentissage pendant la formation.
- Il élabore, au fil du temps, le programme des ateliers d'accueil en accord avec son stagiaire et la Maison de la Céramique.
- Au début de chaque période, il aide son stagiaire à préciser sa demande et son projet à l'atelier d'accueil. Elle servira d'assise aux discussions entre le stagiaire et l'atelier, permettant à chacun de s'accorder.
- Il maintient le contact avec son stagiaire lorsque celui-ci est en atelier d'accueil ou à la Maison de la Céramique (il pourra être sollicité pour résoudre des problèmes surgissant en cours de formation).
- Lors des séjours de son stagiaire dans son atelier, le Tuteur travaille selon la chronologie suivante:
 1. Durant la première semaine en début de formation, il apprécie ses connaissances en matière de céramique et les porte sur le document « Acquis/ Objectif ». Il établit avec son stagiaire un programme pour la première période de stage et une ébauche de la suivante, qui sera mise à jour définitivement au cours du trimestre suivant.
 2. La semaine en milieu d'année permet de procéder à un premier bilan des acquisitions réalisées en atelier, des évolutions du projet professionnel et du travail du stagiaire, en fonction desquelles les choix d'ateliers d'accueils, pour la dernière période seront établis.
 3. La semaine en fin de formation permet de faire le point sur l'évolution du stagiaire sur l'ensemble de son cursus de formation et de participer à la finalisation du mémoire de fin d'année. Durant cette même semaine, le Tuteur prépare son rapport (voir le chapitre dédié).
- Par sa présence aux regroupements et sa participation active au travail qui s'y déroule, le Tuteur permet à la formation d'évoluer en lien avec les besoins de la profession. Les temps d'échanges avec son stagiaire, spécialement prévus à l'intérieur des journées de regroupement permettent au stagiaire de partager les éventuelles difficultés rencontrées.

Enfin, des échanges en commun sur des thèmes de réflexion (comment aborder un atelier d'accueil, comment fixe-t-on le prix d'une pièce, comment vous êtes-vous installé, etc...) sont une source de connaissances pour les stagiaires.

- Le Tuteur n'a pas un rôle de transmission technique, ce qui lui permet de prendre pleinement en charge l'ensemble de ses tâches. Il peut bien sûr être amené, à la demande du stagiaire, à répondre à ce type de question.

Son engagement :

Lorsque le Tuteur s'engage auprès du stagiaire de la formation :

- Il est un professionnel de la céramique, installé depuis au moins cinq ans.
- Il suit la journée de formation prévue en début d'année qui lui permet de connaître son rôle plus en détail et lui donne une méthodologie d'approche et de fonctionnement avec son stagiaire.
- Il se rend aux trois regroupements de Tuteur qui ont lieu à Dieulefit durant l'année de formation et accepte de maintenir un lien avec la Maison de la Céramique pour suivre le parcours de formation du stagiaire.
- Il reçoit le stagiaire dans son atelier trois fois une semaine, comme suit : une semaine en début de formation, une semaine en janvier, puis une semaine en fin de formation, en août
- Il fournit un rapport en fin d'année, faisant état de son activité de Tuteur, de l'évolution et des acquis de son stagiaire durant ses stages en ateliers d'accueil ; de l'attitude du stagiaire dans ce parcours. L'évolution du stagiaire sur un plan plus général est également demandée.

Accompagnement du Tuteur :

- Pour toute question ou problème pouvant survenir en cours d'année concernant le rôle du Tuteur ou son rapport avec son stagiaire et qui ne pourrait pas attendre d'être exposés lors d'un regroupement, le Responsable de la formation peut être contacté. Une discussion est souvent source de solution.
- L'ensemble des documents évoqués sont fournis au fur et à mesure de la formation et reçoivent une explication.

➤ Chercher et trouver son tuteur :

Le Tuteur est une personne ressource très importante dans la formation du stagiaire et doit être choisi par le stagiaire en fonction d'un ressenti personnel et d'une entente qui doit être décontractée et cordiale. Les critères sont donc subjectifs et notre aide, de fait, assez limitée. Toutefois le stagiaire peut demander à la Responsable de la formation, la liste des professionnels qui ont acceptés d'être Tuteur jusqu'à aujourd'hui.
(Cette liste n'engage pas les professionnels qui s'y trouvent, à accepter).

Avant l'entrée en formation, le stagiaire peut profiter de visites sur des marchés dédiés à la céramique ou des salons pour rencontrer les professionnels, connaître leur travail et discuter avec eux pour un premier contact. Il devra sans doute confirmer sa première approche par une autre entrevue car les professionnels peuvent être peu disponibles à une discussion longue sur le moment.

Il peut aussi prendre rendez-vous avec eux dans leur atelier après une recherche ou une recommandation.

Un « livret du Tuteur » précisant son rôle est disponible sur demande auprès de la Responsable de la formation (coordonnées en dernière page du document).

Il permet aux professionnels sollicités de mieux saisir ce rôle et au stagiaire de préparer ses demandes.

Quelques conseils :

- Avoir pressenti des professionnels susceptibles d'être son Tuteur au moment de l'entretien avec le jury de sélection.
- Avoir trouvé son Tuteur à l'entrée en formation.
- Ne pas choisir son Tuteur parce que l'on admire son travail.
- Choisir un professionnel parce que l'on s'est senti compris par lui dans les premières discussions.
- Questionner sans gêne le professionnel pour cerner l'étendue et la qualité de son réseau (connait-il beaucoup de monde ? dans quel domaine de la céramique (utilitaire, artistique, haute température, basse température....) et juger des accointances entre ces éléments et son propre projet.
- S'alerter d'une première rencontre qui laisse un mauvais sentiment : chercher confirmation ou infirmation du ressenti.

ANNEXES

- **L'information collective à la Maison de la Céramique :**
(pour les dates, se reporter à l'échéancier annuel du Candidat).

Lors de cet entretien collectif, les candidats reçoivent une information sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel.

Il permet de préciser le fonctionnement de la formation : calendrier, organisation interne, rôle des ateliers d'accueil et du Tuteur, ainsi que les modalités des financements individuels des stagiaires.

La visite des locaux de la formation et du musée ainsi qu'une rencontre et un échange avec les stagiaires de la session en cours permettent aux candidats de bien comprendre la formation et de s'envisager dans les lieux.

Une information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat concernant son installation à Dieulefit pour le temps de la formation est également donnée.

Cet entretien est au bénéfice des candidats mais ne constitue pas une condition d'entrée.

- **Votre candidature :**
(pour les dates, se reporter à l'échéancier annuel du Candidat).

Le candidat fait acte de candidature en déposant un dossier qui se compose :

- D'une lettre de motivation expliquant l'intérêt du candidat à faire la formation et développant une présentation de son projet professionnel.
- D'un CV présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours hors et en céramique du candidat.
- D'un dossier photos (de **30 pages maximum**) présentant des réalisations exécutées par le candidat (réalisations personnelles et faites dans le cadre d'une formation précédente)
Les photos du dossier doivent être légendées : format, matériau(x), technique(s)...

Le candidat doit fournir 2 versions de son dossier à la Maison de la Céramique :

- **1 version « originale » papier** (format et matières au choix du candidat).
- **1 version numérique** en format PDF
(attention, les deux versions doivent être identiques)

Pour les candidats sélectionnés, le dossier sera conservé par la Maison de la Céramique. Sinon, nous le renverrons.

A réception du dossier, une fiche de renseignement est envoyée, à renvoyer à la Maison de la Céramique, par retour de courrier ou de mail

Sélection

Test n°1 :

Se fait sur examen du dossier de candidature.

Composition du jury : Deux céramistes professionnels, la Responsable de formation.

Test n°2 :

Entretien individuel pour les candidats retenus au test 1.

Ils doivent présenter des pièces de leur fabrication et tout document pouvant servir leur argumentation (dessins, peintures, sculptures, dossiers d'expos).

Il est demandé que le candidat ait travaillé son projet de lieu de résidence pour le temps de formation, avec son conseiller. Ce projet sera abordé par le jury.

Composition du jury: 1 représentant de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme, 1 représentant de l'Association D'Argiles, Potiers en Rhône Alpes, 1 intervenant de la formation, 1 céramiste professionnel, la Responsable de la formation.

PRECISIONS :

Durée de la formation

1918 heures sur 14 mois, **de début octobre 2020 à mi-novembre 2021.**

Rythme

Temps plein, 7h/jour, 35 h /semaine.

Les publics

Demandeurs d'emploi, homme ou femme, tous âges confondus, répondant aux pré requis et aux conditions de financements.

- **Pour les candidats en situation de handicap:**

La céramique est un métier qui comporte un haut niveau de pénibilité mais qui peut être accessible aux personnes en situation de handicap, c'est pourquoi nous adhérons à la démarche inclusive de la Région Auvergne Rhône Alpes.



Vous pouvez trouver des informations sur la page dédiée de notre site :

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/#page-content>

Notre Référente H+ : Marion BOISJEOL, Responsable de formation

Tel 04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98

mail formation@maisondelaceramique.fr

Pré requis

Le candidat doit pratiquer tout ou partie des différentes étapes de travail de l'argile (conception, façonnage, traitement de surface et cuisson), sans forcément les maîtriser toutes.

Cette pratique aura été acquise lors d'un cursus de formation préalable : CAP, BMA ou DMA, dans les domaines de la céramique. Le candidat peut avoir suivi une autre voie de formation : stages longs et spécifiques dans des ateliers de céramistes, pouvant être combinée à une formation dans un domaine connexe artistique, etc....

Le candidat doit être porteur d'un projet professionnel dans le domaine de la céramique.

La formation suit un rythme très intensif. Le candidat doit avoir une motivation profonde et être prêt à un investissement personnel important.

Financement de la formation

Rendez-vous et entretiens à solliciter avec les Conseillers PE

Vous devez rencontrer votre Conseiller (Pôle Emploi, Mission locale, CIDFF - Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles, CAP emploi - pour les personnes en situation de handicap) et lui présenter votre projet professionnel et de formation.

C'est une étape indispensable qui permet à votre Conseiller de valider la bonne adéquation entre votre projet de formation, nos pré requis et votre éligibilité au financement.

Personnes ressources pour les Conseillers Pôle Emploi :

Pour les candidats de moins de 26 ans : suivi par le Conseiller habituel du candidat de la Mission Locale.

Sur place : Madame Ghislaine COUVAL, Conseillère à la **Mission Locale des Portes de Provence**, 04 75 53 10 34 ou mail: g.couval@missionlocale.info

Pour les candidats de plus de 26 ans, suivi par le Conseiller habituel du candidat:

Sur place : Pôle Emploi de Montélimar.

Pour tous les candidats :

Marion BOISJEOL, Responsable de formation, Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit, 04 75 50 50 84 ou formation@maisondelaceramique.fr

Vous devez être demandeur d'emploi le jour de la rentrée, au plus tard.
--

Un lien pour vous renseigner

Un lien vers la [Région Auvergne Rhône Alpes](#), pour vous renseigner

Prise en charge individuelle

Pour les candidats financés par la Région Auvergne Rhône Alpes :

Rémunération Livre IX ou droits PE, dont la demande est faite par la Maison de la Céramique, dès la rentrée.

Pour les demandeurs d'emploi ayant une allocation Pôle Emploi en cours :

L'allocation continuera d'être versée, sans interruption et jusqu'à épuisement des droits. Une demande de prise en charge à la Région sera faite en cours d'année afin de prendre le relais. Attention, la Région ayant ses propres critères, les taux de rémunération diffèrent. Le candidat doit se renseigner auprès de la Maison de la Céramique.

Prévision d'installation et de logement durant le temps de la formation

Pour les candidats financés par la Région Auvergne Rhône Alpes :

Il est demandé que le candidat ait travaillé son projet de mobilité avec son conseiller, pour le temps de formation : anticipation des frais de déménagement, de loyers, de trajets et moyens d'existence durant les 6 à 8 semaines précédant toute rémunération ou aide sociale.

Ce projet doit pouvoir être explicité clairement par le candidat lors du jury.

Autres précisions

La formation « Céramiste » est conventionnée par la Région Auvergne Rhône Alpes

Candidatures hors Région

En vertu du principe d'égalité d'accès au service public, les formations sont accessibles à tous les demandeurs d'emploi quelle que soit leur origine géographique ; et ce, sur l'ensemble du territoire

national. Les demandeurs d'emploi issus d'autres régions ou d'autres ZTEF que celle où est mise en œuvre la formation ne pourront ainsi faire l'objet d'aucune discrimination géographique (conformément à l'article 19 du Cahier des Clauses Techniques Particulières). Dans ce cas, les démarches de prescription pour les candidats hors Région sont à suivre.

N'hésitez pas à les consulter sur notre site

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/ceramiste-specialisation/#page-content>

H+

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/>

ou à le demander à

formation@maisondelaceramique.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Marion BOISJEOL, Responsable de formation et Référente H+

formation@maisondelaceramique.fr

tel 04 75 50 50 84

Gaël REMORDS, Secrétariat

admin@maisondelaceramique.fr

tel 04 75 50 20 98